

Direction générale adjointe des
Infrastructures et de la Mobilité
Gestion du domaine public
05.53.69.41.22

DDT 47

PC 047 111 20 K 0003
Avis modifié

Rue de la Tuilerie – Pétitionnaire : **AFD11 SASU – M. Olivier CARRE**
Ld « la Raze » Parcelle n° ZA 272


AVIS D.I.M : Vu l'analyse de M. le commissaire enquêteur transmise au Département le 17/03/2021, un avis favorable est rendu au projet au vu des considérations suivantes :

- il n'y aura pas de création d'un nouvel accès sur la RD911, la voie empruntée dessert actuellement la ferme qui jouxte le projet.
- l'accès existant sur la RD se fait dans un secteur dégagé, dans de bonnes conditions de visibilité
- le surcroît de trafic sera négligeable, voire nul, au-delà de la période de travaux d'installation (accès aux secours).
- L'accès dédié à l'entretien et la maintenance du site se fera par la voie communale qui longe le Lot.

En outre, au moment des travaux l'accès des engins pourra se faire par la D911.

Agen le, 18/03/2021

*Pour la Directrice générale adjointe, en charge
des infrastructures et de la mobilité
Le directeur maîtrise d'ouvrage*



COPIE : UD DE L'AGENAIS
DOS URBA CNE GRANGES SUR LOT